Appel à initiatives 2025

Proches aidants de personnes âgées

Association Française des aidants

Fondation de France

Le contexte

Les proches aidants jouent un rôle fondamental dans le soutien quotidien des personnes âgées en perte d'autonomie. Qu'ils soient conjoints, enfants, voisins, amis, ces aidants accomplissent des actes essentiels, souvent au prix de leur santé, de leur emploi ou de leur vie sociale. Les initiatives en faveur des aidants se multiplient, mais manquent encore de coordination, de structuration ou de moyens pour se déployer à la hauteur des besoins identifiés. La Fondation de France et l'Association Française des aidants souhaitent, à travers cet appel à initiatives, soutenir des dispositifs concrets, éprouvés, pérennes, qui répondent de manière cohérente et coordonnée aux besoins des proches aidants accompagnant des personnes âgées.

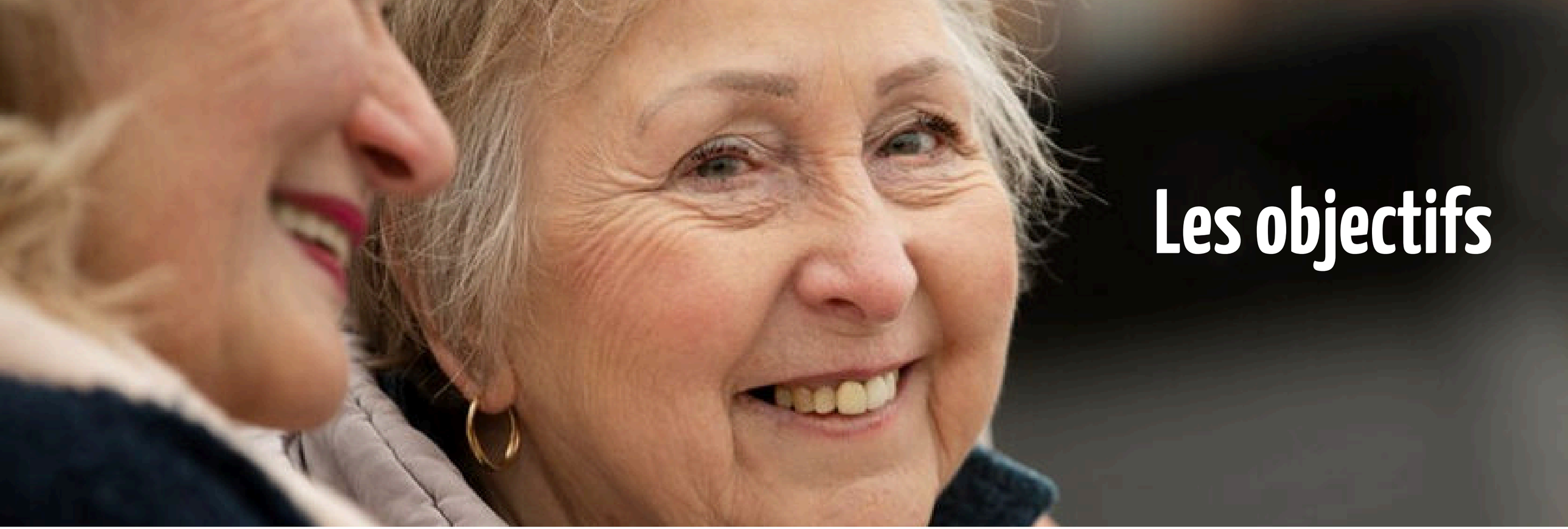

Les objectifs

1 - Soutenir des projets concrets et aboutis (aucun pré-projet ou note d'intention ne sera accepté)

2 - Consolider ou changer d'échelle des actions ayant déjà fait la preuve de leur efficacité auprès des proches aidants

3 - Favoriser une approche partenariale et territorialisée, inscrite dans une logique de parcour

4 - Encourager les approches coordonnées inclusives et ancrées localement.

Les structures éligibles

N° 1

Structures à but non lucratif d'intérêt général, âgées de plus de deux ans, avec un budget annuel supérieur à 100 000 €

N° 2

Implantées en France (Métropole ou DROM-COM)

N° 3

Portant un projet en faveur des proches aidants de personnes âgées

La nature des projets attendus

Les projets devront s'inscrire dans au moins deux des thématiques suivantes :

1. Information et communication auprès des aidants
2. Accompagnement administratif et juridique
3. Lutte contre l'isolement et soutien psychologique
4. Créer un rapport de coûts sur l'utilisation de papier recyclé pour les documents publiés.
5. Santé, prévention et bien-être des aidants

Ils devront démontrer un fort ancrage territorial, une complémentarité avec l'offre existante et une coordination partenariale locale.

La composition du Comité de sélection

- Présidence
- Chercheurs
- Financeurs
- Expertise territoriale
- Représentants de la Fondation de France
- Savoirs expérientielles
- Personnes concernées

Les modalités de financements

- Subvention minimum sollicitée : 100 000 € sur une durée de 1 à 3 ans
- Cofinancements encouragés mais pas obligatoires
- Dépenses de fonctionnement éligibles au prorata du temps passé sur le projet
- Aucun financement doublon avec d'autres soutiens de la Fondation de France en 2025

Le processus de candidature

- L'appel à projets sera publié le 10 juin 2025
- Dépôt des candidatures du 10 juin au 11 juillet 2025, exclusivement en ligne (adresse plateforme Winn.io)

Accompagnement proposé :

- Organisation d'un webinaire d'information le 25 Juin de 12 à 14h : https://us06web.zoom.us/j/85209518313
- Mise à disposition d'un fichier Word du formulaire pour faciliter la rédaction en amont
- Mise en ligne d'une FAQ évolutive
- Contact mail pour questions : aap@aidants.fr

Les critères de sélection

1. Pérennité et impact démontré
2. Cohérence et ancrage territorial
3. Qualité du partenariat local
4. Capacité de pilotage et d'évaluation

Expliciter un équilibre sur le territoire national et une représentativité géographique (dont un projet DROM-COM attendu)

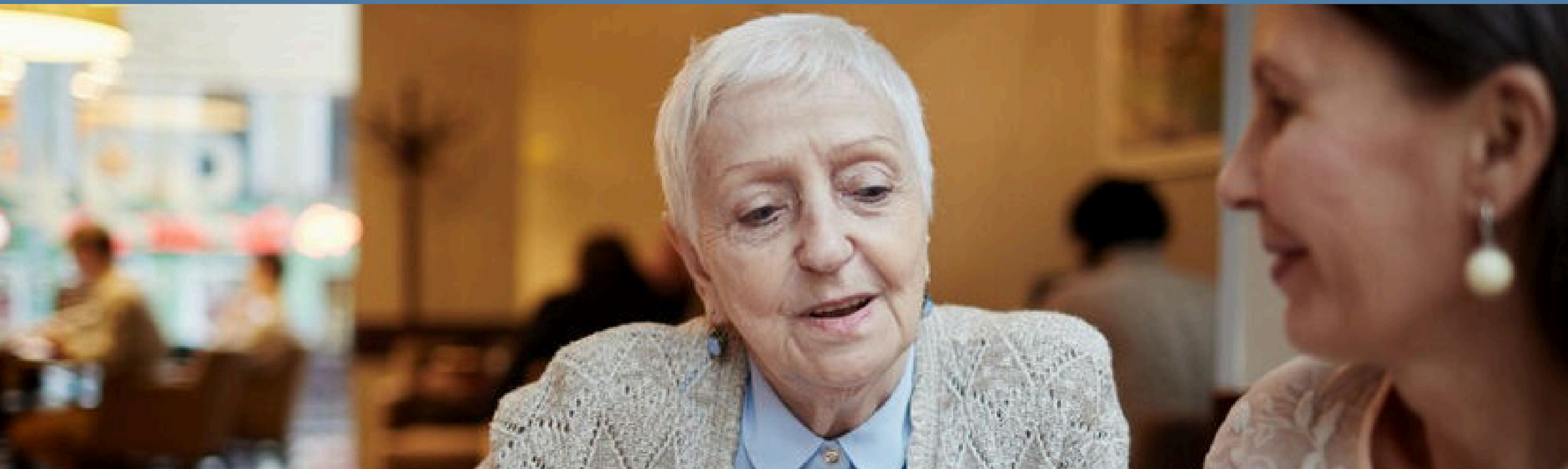

Le calendrier 2025

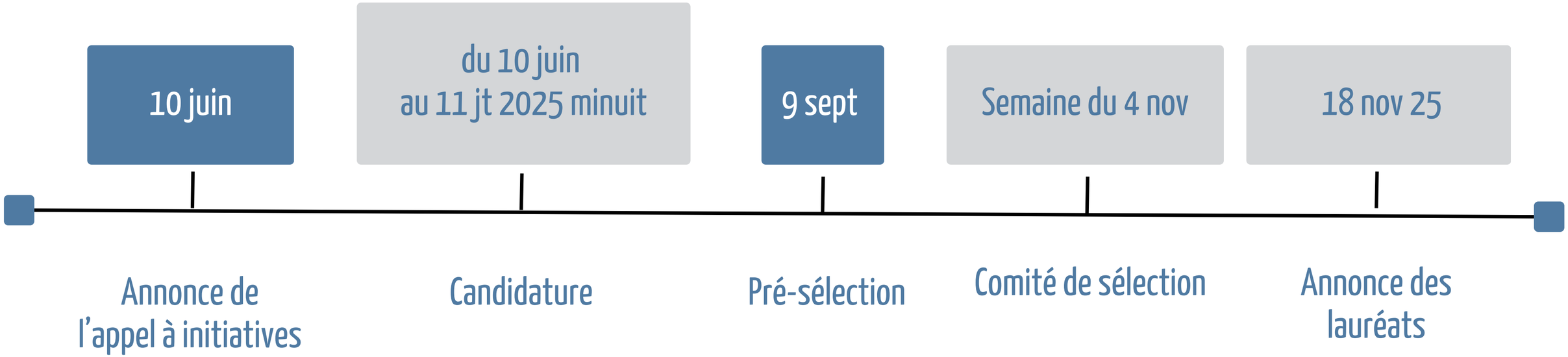

Pour consulter l'appel à initiatives et candidater :

https://aidants.wiin.io/fr/applications/proche-aidants-2025

Pour participer à notre webinaire d'information :

https://us06web.zoom.us/j/85209518313

Association Française des
aidants

Fondation
de
France